



Ligue d'Échecs du Languedoc-Roussillon



Récépissé de Déclaration

Préfecture de l'Hérault

N°4825 du 10 mai 1967



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE D'ECHECS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON Le dimanche 3 mars 2013

Rappel de l'Ordre du Jour

9h00 - 9h30 : Accueil – vérification des mandats

9h30 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

9h30 - 11h00 : Bilan de la saison 2011 – 2012

Approbation du PV de l'AG du 11 mars 2012

Rapport moral du président

Rapport technique

Rapport jeunes

Rapport féminines

Rapport formation

Rapport pôle espoir

Rapport scolaires

Rapport arbitrage

Rapport homologations

Rapport financier

11h00 à 12h30 : Elections

Présentation des listes et du rapport de validation par le président de la Commission de Surveillance des opérations Electorales, CSOE.

Présentation par les candidats à la Présidence de la Ligue de leur programme respectif (10 mn chacun)

Vote et dépouillement des votes par les membres de la CSOE, pendant la pause.

Proclamation des résultats par la commission.

12h00 – 12h30 : Nouvelle Présidence

Intervention du président élu, et présentation des membres du Comité Directeur

Vote du budget prévisionnel

12h30 CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le comité directeur élu se réunira l'après-midi afin de désigner les différents responsables.

Ouverture de l'AGE

Séance ouverte à : 09 :30

- Assemblée Générale présidée par M. Pierre Leblic, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon.
- Secrétaire de séance : Sybil Roubaud, secrétaire de la Ligue.
- Personnes présentes : 35.

Quorum :

Nombre total de voix du corps électoral : 81.

Les présidents présents et les bons pour pouvoir font un total de **78 voix**.

Le quorum, défini à 50%, est donc atteint : l'Assemblée Générale peut avoir lieu.

9h30 - 11h00 : Bilan de la saison 2011 – 2012

Approbation du PV de l'AG du 11 mars 2012

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport moral du président

- voir document joint.

Pierre Leblic

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport technique

- voir document joint.

Arnaud Perraut, Directeur technique

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport féminines

- voir document joint.

Odile Desnos, Directrice des féminines

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport jeunes et rapport des scolaires

- voir document joint.

Charles Lopez – Responsable des scolaires

Sybil Roubaud – Directrice des jeunes

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport Pôle espoir

- voir document joint.

Stephen Boyd, responsable de Pôle Espoir

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport arbitrage

- voir document joint.

Philippe Pascal-Mousselard

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport des homologations

- voir document joint.

Frédéric Hofman, responsable des homologations

Les homologations rétro-actives ne sont pas possibles. Frédéric a fait des exceptions pour les championnats jeunes.

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport financier -

- voir document joint.

Christian Louche, trésorier

Les demandes de subvention ont été faites à la Région

- 5000 € sur les 8000 demandés à la Région.

CNDS : dépôt à faire le 22 mars pour la Ligue.

Dans le dossier CNDS, la ligue doit présenter un projet sur 4 ans. Il faudrait que la Ligue informe les Comités afin qu'ils puissent aussi le mettre dans notre dossier.

A noter : le CROS a exclu des Ligues car la FFE n'est pas une fédération délégataire.

Risque d'avoir une diminution du montant des subventions.

Frais bancaires trop importants : reprise des comptes existant + fermeture de certains comptes. Compte POSTE en cours de clôture : frais importants car comptes professionnels.

Vote :

- **Pour : 78**
- Contre : 0
- Abstention : 0

Championnat par Equipe – Régionale LR1.

Ont été mises aux votes les 2 questions suivantes :

- 1 – Composition des équipes avec 5 joueurs, au lieu de 6.
- 2 – Passage direct d'une équipe en championnat de ligue en cas de vacance et en l'absence de championnat départemental.

Résultat du vote question 1 :

- **Pour : 50**
- Contre : 15
- Abstention : 13

Résultat du vote questions 2 :

- **Pour : 51**
- Contre : 13
- Abstention : 14

11h00 à 12h30 : Elections

Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) :

- M. Jean-Louis Rollot, président de la CSOE
- M. Régis Blanc
- M. Jean-Pierre Lunaty.

Présentation des listes et du rapport de validation par le président de la Commission de Surveillance des opérations Electorales, CSOE : Mr Rollot.

Présentation par les candidats à la Présidence de la Ligue de leur programme respectif (10 mn chacun) : M. Pierre Leblic et M. Eric Prié.

Vote et dépouillement par les membres de la CSOE, pendant la pause.

Proclamation des résultats par la CSOE.

Résultats :

- **Total voix : 78**
- **Liste Pierre Leblic : 46 voix – 60,53% soit 11 sièges.**
- **Liste Eric Prié : 30 voix – 39,47% soit 3 sièges.**
- **2 bulletins blancs.**

Sont élus, pour un mandat de 4 ans, conformément aux statuts de la Ligue d'Échecs du Languedoc-Roussillon :

Pierre Leblic, président

Patrick Jouhannet, Sybil Roubaud, Christian Louche, Marine Thuret, François Bressy, Stephen Boyd, Philippe Pascal Mousselard, Jean-Marc Faure, Odile Desnos, Roland Csomos, Eric Prié, Frédéric Hofman, Patrice Belluire.

12h00 – 12h30 : Nouvelle Présidence

Intervention de M. Pierre Leblic, président élu, et présentation des membres du Comité Directeur

Vote du budget prévisionnel.

- Pour : 78

- Contre : 0

- Abstention : 0

12h30 CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le comité directeur élu se réunira l'après-midi afin de désigner les différents responsables.

Fin du procès verbal